



COMMUNIQUÉ

La machine à broyer l'inspection du travail est en marche depuis le 15 avril

Anthony SMITH, inspecteur du travail dans la Marne s'est vu notifier une sanction lourde à savoir une mutation disciplinaire.

Aujourd'hui il connaît son lieu de mutation qui est en Seine et Marne.

L'objectif d'atteinte à sa vie familiale est réussi car désormais au plus tard le 14/09/2020, il devra travailler à 200 kilomètres de son domicile. Un recours juridique va être fait, en attendant le coup est dur pour lui et pour les salariés pour qui il va être difficile de recourir à l'inspection du travail car il s'agit aussi, et surtout, dans cette affaire de mettre les inspecteurs du travail « au pas » et de changer complètement la nature de leurs missions.

Sa hiérarchie locale de Châlons-en-Champagne, régionale Grand-Est, le Président du Conseil Départemental de la Marne, le Directeur de l'ARADOPA et enfin la Ministre du Travail devraient avoir honte de ce résultat nuisible pour un fonctionnaire et le monde du Travail en général. Ils ne devraient pas le sanctionner mais lui être reconnaissant d'avoir dit en début d'année ce que tout le monde dit maintenant, il faut des masques y compris dans les entreprises.

Depuis le 15 avril dernier, ensemble, nous avons dénoncé les faits, nous avons manifesté à plusieurs reprises pour lutter contre ces décisions mortifères qui sur le fond consistent à protéger l'économie et le capital au détriment de la sécurité des salariés.

Alors Madame Borne, nous continuerons la lutte et vous demandons le retrait immédiat de la sanction contre Anthony SMITH.

Fait à Reims,
Le 26 août 2020